



**Fédération Nationale**  
Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2024



# ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2024 aura une nouvelle fois démontré la place centrale des CPTS dans l'organisation territoriale de notre système de santé. Leur déploiement s'est poursuivi avec force, confirmant que la dynamique engagée est bien une transformation structurelle inscrite dans la durée.

Partout en France, les CPTS ont su prouver leur capacité à répondre aux enjeux d'accès aux soins, de coordination des acteurs et de structuration des parcours de santé. L'engagement des professionnels de terrain, leur pragmatisme et leur volonté d'agir au plus près des besoins des populations ont permis des avancées concrètes. Toutefois, des défis persistent, notamment en matière d'articulation avec l'hôpital et de reconnaissance pleine et entière du rôle des CPTS dans la gradation des soins.

Malgré une instabilité ministérielle marquée, nous avons su rester mobilisés, tenant le cap face aux incertitudes et poursuivant notre travail de fond pour structurer une réponse de proximité efficace et adaptée aux territoires.

Cette résilience témoigne de la maturité du modèle des CPTS et de la nécessité d'un dialogue clair et ambitieux avec les pouvoirs publics. Nous avons, cette année encore, consolidé nos partenariats et renforcé notre ancrage régional et territorial.

La Fédération Nationale des CPTS s'est dotée d'une équipe élargie, lui permettant d'accroître sa réactivité et son impact sur l'ensemble des enjeux stratégiques.

En 2025, il est impératif que cette dynamique se traduise dans les actes. Nous attendons désormais des engagements forts : une stabilisation du cadre conventionnel, une clarification des financements et une meilleure intégration des CPTS dans les politiques de santé publique et de régulation de l'offre de soins. Il est temps d'ouvrir de véritables négociations conventionnelles à la hauteur des défis que nous relevons au quotidien.

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs engagés dans cette transformation, ainsi que nos interlocuteurs institutionnels – le ministère, la DGOS, la HAS et la CNAM – pour la qualité des échanges et des travaux menés.

Nous devons continuer à avancer avec détermination pour faire des CPTS un pilier incontournable de l'organisation des soins en France.

Merci à toutes et à tous.

David GUILLET, Président de la FCPTS  
(sur l'année 2024)



## 01. La FCPTS

|   |   |
|---|---|
| 1.1 L'équipe opérationnelle.....                            | 4 |
| 1.2 L'Assemblée Générale                                    |   |
| 1.2.1 Le Bureau.....  | 5 |
| 1.2.2 Le Conseil d'Administration.....                      | 6 |
| 1.2.3 L'Assemblée Générale Ordinaire et les Assemblées..... | 7 |
| Générales Extraordinaires                                   |   |
| 1.3 La communication.....                                   | 7 |
| 1.4 Les adhérents.....                                      | 8 |

## 02. Mission 1 de la FCPTS : représenter et promouvoir

9

## 03. Mission 2 de la FCPTS : innover

|  |    |
|--|----|
| 3.1 Le Collège national des coordinateurs de CPTS..... | 11 |
| 3.2 Les réunions flash.....                            | 12 |
| 3.3 Le groupe national « Parcours en CPTS ».....       | 12 |
| 3.4 Le groupe national « Dirigeants de CPTS ».....     | 13 |
| 3.5 Les webinaires.....                                | 13 |
| 3.6 Les protocoles de la coopération et les CPTS.....  | 13 |
| 3.7 La FCPTS et la promotion de l'ACI CPTS.....        | 14 |
| 3.8 Groupe de travail « Santé mentale ».....           | 14 |
| 3.9 Groupe de travail « Santé environnementale ».....  | 14 |

## 04. Mission 3 de la FCPTS : accompagner

|   |    |
|---|----|
| 4.1 La formation des coordinateurs de CPTS.....   | 15 |
| 4.2 Le programme d'accompagnement VADE-MECUM..... | 16 |
| 4.3 Ressources et cartographie.....               | 17 |

## 05. Mission 4 de la FCPTS : fédérer

|  |    |
|--|----|
| 5.1. Les Journées Nationales des CPTS..... | 19 |
| 5.2. La Journée des industriels.....       | 21 |

## 06. Les perspectives 2025

22

# 1. La FCPTS

## 1.1 L'équipe opérationnelle

En 2024, l'équipe opérationnelle de la FCPTS a évolué.

Jusqu'en **juin 2024**, l'équipe était composée de **3 ETP** :

- 1 ETP en CDI pour la fonction de **coordination nationale**  
*(départ en juin 2024)*
- 1 ETP en CDI pour la fonction de **chargée de mission**  
*(départ en juillet 2024)*
- 0,8 ETP en CDI pour la fonction de **secrétaire administrative**
- 0,2 ETP pour la fonction de **chargée de communication**

Depuis **octobre 2024**, elle est composée de **3,2 ETP** répartis comme suit :

- 1 ETP en CDI pour la fonction de **directrice**  
*(création de poste, recrutement en août 2024)*
- 1 ETP en CDI pour la fonction de **coordination nationale**  
*(recrutement en octobre 2024)*
- 1 ETP en CDI pour la fonction de **secrétaire administrative**  
*(passage à temps plein en juillet 2024, recrutement en août 2023)*
- 0,2 ETP pour la fonction de **chargée de communication**  
*(recrutement en avril 2023, ressource mutualisée)*

### La nouvelle équipe



**Mylène ROUZAUD-CORNABAS**  
Directrice



**Céline GIRARD-LÉPINE**  
Coordinatrice nationale



**Elsa CROGUENNEC**  
Chargée de communication



**Christelle ALVES DA CUNHA**  
Assistante de direction

## 1.2 L'Assemblée Générale

### 1.2.1 Le Bureau

L'élection des membres du Bureau est organisée chaque année lors de l'Assemblée Générale. Cette année les statuts et le règlement intérieur ont été modifiés afin d'élargir le nombre de postes de **5 à 7 maximum** :

- 1 Président
- 2 Vice-Présidents
- 1 Secrétaire Général
- 1 Secrétaire adjoint
- 1 Trésorier
- 1 Trésorier adjoint

L'élection des membres du Bureau par les **35 administrateurs** dont **2 nouvellement élus** s'est tenue le 16 décembre. Le Bureau élu pour le mandat 2024-2025 comprend 7 membres.



**David GUILLET**  
Président



**Jean-François MOREUL**  
Vice-Président



**Delphine SECRET POULIQUEN**  
Vice-Présidente



**Pascal DUREAU**  
Secrétaire Général



**Jean-Marc FRANCO**  
Secrétaire adjoint



**Jean-Philippe BRÉGÈRE**  
Trésorier



**Sophie PIERRARD**  
Trésorière adjointe

**52**

réunions

**3**

en présentiel

**92**

heures de travail

## 1.2.2 Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est **élu pour 3 ans**. Il est **représentatif des diverses professions de santé, des régions métropolitaines et des territoires ultramarins**. La révision de sa composition a donné lieu à la modification des statuts et du règlement intérieur de la FCPTS en 2023.

L'élection du nouveau CA a été organisée en septembre 2023. Le conseil élu pour le **mandat 2023-2026** a pris ses fonctions à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 octobre 2023.

Le CA actuel se compose de **35 administrateurs élus** par les adhérents.

2 coordinateurs/directeurs de CPTS, issus du Collège national des coordinateurs/directeurs de CPTS sont élus par leurs pairs et siègent au CA. Le collège national a une fonction d'appui auprès du CA.



5

conseils d'administration

12

heures de travail

Les membres du CA : Sébastien ADNOT, Assia BARI, Célia BIBOLLET BONIN, François BLANCHECOTTE, Nathalie BONAVENTURE, Louis BOSSON, Jean-Philippe BREGERE, Laetitia CARLIER, Marie-Hélène CERTAIN, Jérôme CRESSIOT, Thierry DAHAN, Nicolas DJETCHA, Pascal DUREAU, Jean-Marc FRANCO, David GUILLET, Chrystel HOARAU, Nicolas HOMEHR, Bertrand JOSEPH, Magali LAURENT, Tristan MARECHAL, Vincent MOREAU, Jean-François MOREUL, Pierre PELISSONNIER, Alice PERRAIN, Sophie PIERRARD, François POULAIN, Guillaume RACLE, Christian ROHRBACHER, Marie-Laure SALVIATO, Delphine SECRET POULQUEN, Michel SIFFRE, Pascal TREHOUT, Frédéric TRYNISZEWSKI, Mathieu ARNAU, Ludivine GAUTHIER

## 1.2.3 L'Assemblée Générale Ordinaire et les Assemblées Générales Extraordinaires

L'AGO a eu lieu le 27 novembre 2024 suite à un report de l'AG initialement prévue le 10 octobre 2024, faute de quorum.

Aucune AGE n'a eu lieu au cours de l'année 2024.

L'AG du mois de novembre 2024 a permis l'élection de 2 nouveaux administrateurs suite à 2 postes laissés vacants.

Suite à cette élection et la représentation des régions Corse et Bretagne, le Conseil d'Administration est désormais représentatif de l'ensemble des régions métropolitaines.

## 1.3 La communication

### La Newsletter

\* La FCPTS publie une **newsletter bimestrielle** afin d'informer ses adhérents et partenaires des différentes actualités, travaux en cours, évènements...

Elle compte **1600 inscrits** et permet de toucher un public qui ne serait pas abonné à nos réseaux sociaux et/ou n'est pas adhérent à la FCPTS.

La newsletter permet d'être au **contact des cibles de la FCPTS, d'augmenter le trafic vers le site Internet** en incitant les lecteurs à se diriger vers celui-ci via des liens pertinents et enfin, **d'atteindre plus facilement les objectifs** (inscription aux évènements par exemple).

7 newsletters envoyées  
71,13% taux d'ouverture  
11,72% taux de clic



### LinkedIn

\* Ce sont plus de **4600 personnes** qui sont **abonnées** à la page. Sur ce réseau, les abonnés peuvent retrouver le contenu suivant :

- Les **actualités de la FCPTS** autour des Journées Nationales des CPTS, du Séminaire des Coordinateurs, de la Journée des Industriels, la participation à des rencontres, des salons...
- Les **actualités fortes** comme les communiqués de presse, les recrutements...

17 publications

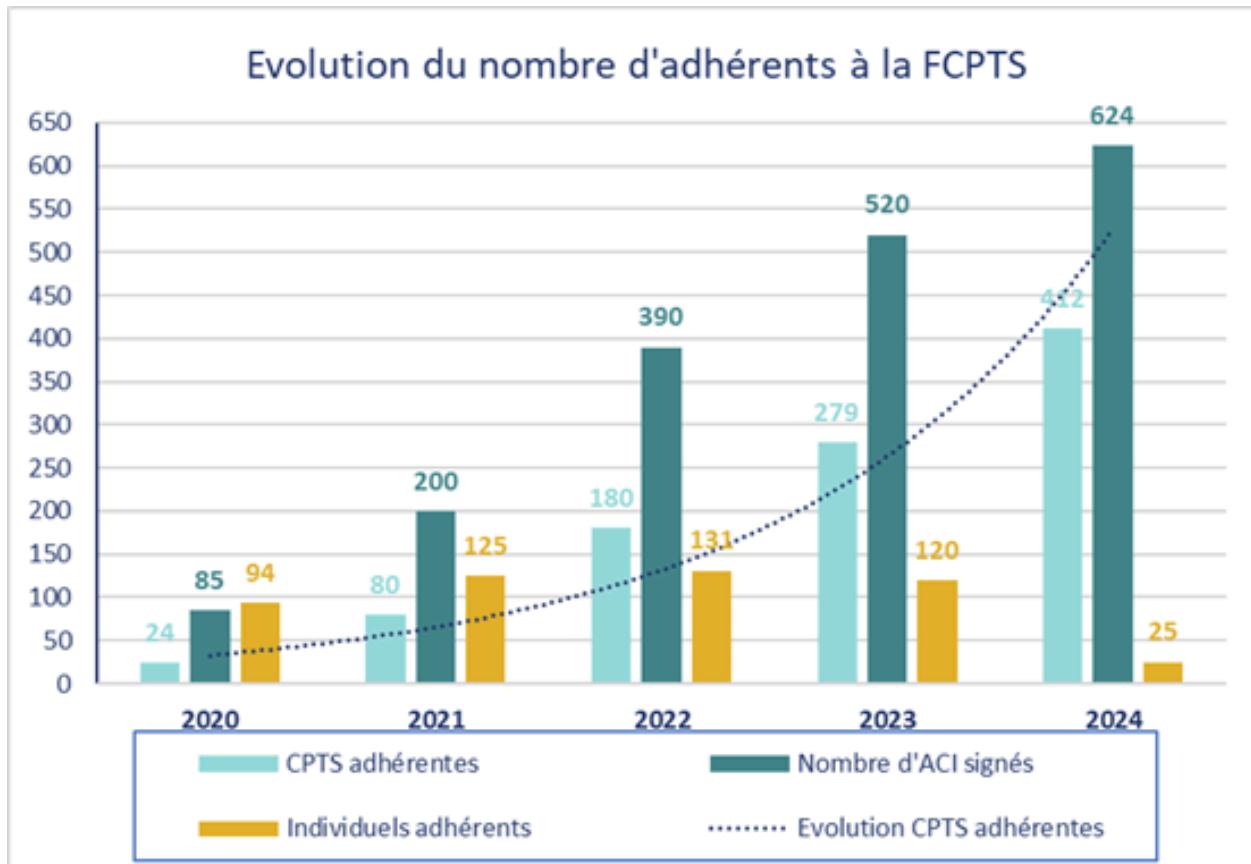


## 1.4 Les adhérents

Le nombre de CPTS rejoignant la FCPTS poursuit sa **progression**.

En phase de construction, les professionnels de santé porteurs d'un projet de CPTS adhèrent individuellement puis la CPTS prend le relais de l'adhésion après la signature de l'ACI.

La FCPTS accompagne les porteurs de projet et les CPTS, en complémentarité des acteurs régionaux et institutionnels. **L'enrichissement mutuel est encouragé et facilité**.



# **2. Mission 1 de la FCPTS : représenter et promouvoir**

La FCPTS est invitée à participer aux **réunions locales et nationales spécifiques pour promouvoir et appuyer le déploiement des CPTS**. Elle est sollicitée par la presse professionnelle et réalise des interviews en faveur de l'organisation de l'exercice coordonné dans les territoires.

La FCPTS agit pour **faire connaître les attentes et besoins des CPTS auprès de plusieurs types d'acteurs**.

## **Des acteurs institutionnels :**

- Le Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, dont la Direction Générale de l'Offre de Soins et la Direction Générale de la Santé
- La CNAM
- La MSA
- Les ARS
- Représentation FCPTS à la Commission Paritaire Nationale de l'ACI CPTS
- Représentation FCPTS aux Commissions Paritaires Régionales et autres instances régionales

## **De partenaires nationaux :**

- L'UNPS
- La FACS
- L'EHESP
- APF France Handicap
- La Fédération Hospitalière de France (FHF)
- La Fédération des Etablissements de Santé de Proximité (FNESP)
- La FNEHAD
- La FEHAP
- L'IRDES
- L'association MOTS
- L'association SPS
- La Fédération Française des Diabétiques
- L'Association pour le Bon Usage du Médicament (ABUM)

## **D'acteurs privés agissant auprès des CPTS :**

- Groupe Pasteur Mutualité
- Crédit Agricole
- Mutualité Française

## **Au cours d'auditions et de consultations :**

- La HAS
- L'École nationale supérieure de Sécurité sociale
- Le Sénat et groupes parlementaires

## **Au travers du comité d'interface syndical :**

Le comité d'interface réunit les organisations professionnelles syndicales représentatives. C'est un espace de dialogue destiné à favoriser la compréhension mutuelle et envisager l'intérêt collectif dans la construction de l'exercice coordonné de demain.

## **Contribuer aux travaux nationaux et participer aux congrès dont les suivants pour l'année 2024 :**

- Conférence Nationale de Santé
- Commission Paritaire Nationale des CPTS
- L'Ecole Polytechnique : intervention lors du séminaire « « L'organisation des parcours de patients sur un territoire » »
- Comité d'Orientation du Service Public Territorial de l'Autonomie (SPTA)
- Groupe de travail sur la standardisation des synthèses médicales de la HAS
- Les Rencontres Santé de Nice
- Comité national des partenaires du dispositif PACTE Soins Primaires (EHESP)
- Plan antichute du ministère de la Santé
- 32ème journées nationales de l'ADH
- Plan national « Développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie
- Colloque national SPS
- Universités d'hiver de la FNEHAD
- 20 ans de l'UNPS
- Universités de la Coordination en Santé – FACS
- Journées de l'Association Nationale des Psychiatres présidents et vice-présidents des Commissions Médicales d'Etablissement des Centres Hospitaliers (ANPCME)
- 1ère Journée des ORS
- 1ères journées nationales des GHT
- Congrès national de la FNESP
- Evénement sur l'annuaire de l'accessibilité – APF France Handicap
- SantExpo – FHF : cortège inaugural de l'événement
- Colloque national de la Fédération Santé Habitat
- 12ème Rencontres de ReAGJIR

Lors de cette année 2024, la FCPTS a également souhaité se rapprocher des partenaires régionaux, acteurs de l'accompagnement des CPTS en région. Elle a ainsi lié **partenariat** avec la **Fédération des URPS Centre-Val de Loire** dans le cadre des Journées Nationales CPTS à Tours et avec le **Guichet CPTS Occitanie** dans un cadre partenarial élargi pour agir en complémentarité dans l'analyse des besoins et l'accompagnement des CPTS. La FCPTS a également **adhéré à Agoralib** en **Nouvelle-Aquitaine** et siège désormais en Conseil d'Administration.

## 3. Mission 2 de la FCPTS : innover

### 3.1 Le Collège national des coordinateurs de CPTS

Créé en juillet 2020, le groupe s'étoffe en continu et compte 350 coordinateurs de CPTS au 31 décembre 2024.

Il se réunit environ tous les 2 mois autour des thèmes proposés et choisis par les coordinateurs. Ces rencontres sont l'occasion de **mettre en commun les outils déployés par les plus avancés, d'échanger sur les méthodes et protocoles, de produire ensemble des documents types, utiles et disponibles de manière permanente sur l'espace adhérent de la FCPTS pour que les CPTS puissent s'en inspirer, les adapter, pour une mise en œuvre sur son territoire.**

Le Collège des Coordinateurs dispose également d'un groupe WhatsApp afin de faciliter les échanges au quotidien.

Il se réunit par visioconférence. En 2024, les sujets suivants ont notamment pu être abordés :

- ACI
- Mission prévention
- Médicibus

8

rencontres

12

heures de travail

## 3.2 Les réunions flash

Créés en novembre 2024, ces **temps d'échanges en visioconférence de 30 minutes** sont programmés à la demande des coordinateurs et permettent de **répondre à des interrogations ponctuelles**. Ces réunions sont **ouvertes à l'ensemble des équipes salariées** des CPTS adhérentes à la FCPTS. Un **replay** est mis à disposition sur le site internet de la FCPTS en fin de réunion. Le premier thème abordé était :

- Les outils de visualisation de projet

## 3.3 Le groupe national « Parcours en CPTS »

Créé en mars 2023, ce groupe de pairs est une émanation du Collège des coordinateurs. Ce groupe de pairs est constitué de 121 personnes au 31 décembre 2024.

Il a pour objectif de **réunir les professionnels salariés de la CPTS en charge de la mission en faveur de l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient**. En fonction de la structuration des équipes, ces professionnels peuvent être les coordinateurs de CPTS ou une ressource spécifiquement dédiée. Les sujets traités sont ceux choisis par les membres du groupe en recherche d'éclairage, de retour d'expériences, d'outils et méthodes éprouvées.

Sujets traités en 2024 :

- Obésité
- Cancérologie
- Santé mentale
- Santé sexuelle

4

rencontres

6

heures de travail

A l'issue de chaque séance, des « documents types » adaptables sont construits pour servir le besoin des CPTS.

## 3.4 Le groupe national « Dirigeants de CPTS »

Le groupe des dirigeants de CPTS est **composé des Présidents, Secrétaires et Trésoriers des CPTS adhérentes**.

Ces réunions permettent **d'informer, d'échanger sur les sujets d'actualité, de recueillir les problématiques de terrain, recenser les pratiques qui fonctionnent**, pour être force de proposition dans l'évolution du dispositif CPTS et son ancrage dans le système de santé.

3

rencontres

6

heures de travail

## 3.5 Les webinaires

En fonction des besoins exprimés par ses adhérents ainsi que via ses partenariats, la FCPTS organise régulièrement des webinaires.

En 2024, la FCPTS a organisé 2 webinaires thématiques :

- RGPD
- Santé mentale

de 80 à 120

participants/séance

## 3.6 Les protocoles de la coopération et les CPTS

Après avoir travaillé sur les protocoles « **Personnes âgées – personnes en situation de handicap** » et « **Prévention et prise en charge des chutes** », la FCPTS a œuvré à la rédaction du protocole de coopération nationale « **Coopération entre médecins et infirmiers pour la prise en charge à domicile des patients âgés ou en situation de handicap et en difficultés pour se déplacer aux cabinets des médecins** » (Arrêté du 6 mai 2024). Pour le moment, ce protocole doit être revu par la HAS et la CNAM sur les modalités d'inclusion afin de permettre une mise en œuvre effective.

## 3.7 La FCPTS et les évolutions de l'ACI CPTS

La FCPTS a ouvert un **groupe de réflexion et de travail** dans la **perspective de l'ouverture des négociations conventionnelles autour de l'ACI**.

Nommé « ACI-3 », ce groupe interne au CA de la FCPTS travaille sur des propositions d'amélioration de l'ACI, sur la base des remontées des adhérents et en lien étroit avec le comité d'interface syndicale.

## 3.8. Groupe de travail « Santé mentale »

Le groupe de travail « santé mentale » a **repris en fin d'année 2024 et ambitionne de poursuivre pour 2025**, la feuille de route suivante :

- Un accompagnement de niveau 1 des CPTS souhaitant démarrer sur santé mentale : acculturation (concepts, écosystèmes), restructuration de la boîte à outil et mise en visibilité
- Un accompagnement de niveau 2 des CPTS souhaitant porter des projets plus structurants : prise de contact avec les différents dispositifs financés (DSPP, MgPsy, SESAME) pour identifier les conditions de généralisation et prérequis
- Un accompagnement en ingénierie de projets des CPTS.

## 3.9. Groupe de travail « Santé environnementale »

Suite aux Journées Nationales de la FCPTS organisées à Tours en 2024, un groupe de travail « santé environnementale » a été **lancé en fin d'année 2024 et ambitionne de poursuivre ses travaux en 2025**.

La feuille de route sera la suivante :

- Construire un état des lieux des actions CPTS sur la thématique
- Établir un guide ou des fiches pratiques à destination des CPTS
- Mobiliser le réseau partenarial autour de la thématique.

# 4. Mission 3 de la FCPTS : accompagner

## 4.1 La formation des coordinateurs de CPTS

Depuis plusieurs années, l'EHESP contribue au développement des soins primaires via la formation PACTE MSP et Centres de Santé en partenariat avec les Fédérations. Avec l'arrivée des CPTS dans le paysage, la FCPTS a naturellement rejoint cette dynamique. **Un cursus de formation adapté aux enjeux, aux besoins et perspectives d'évolution des CPTS, est proposé aujourd'hui aux coordonnateurs de CPTS.**

En partenariat avec l'EHESP et l'ARS Ile-de-France, la FCPTS en appui organisationnel, a contribué au lancement de la **1ère promotion PACTE CPTS en Ile-de-France en 2023. En 2024, la 2ème promotion a été réalisée puis la 3ème promotion prévue au démarrage 2025.**

Depuis septembre 2024, la FCPTS a intensifié ses échanges avec l'EHESP sur le déploiement de PACTE CPTS dans l'ensemble des régions et l'enrichissement/ évolution de la maquette de formation. Elle participe à ce titre, au comité national des partenaires de PACTE.

La FCPTS soutient le développement de la formation et apporte son appui aux régions en fonction de leur besoins et avancement sur ce projet, pour un accès à la formation dans toutes les régions de France et territoires ultramarins.

## 4.2 Le programme d'accompagnement VADE-MECUM

# VADE-MECUM

LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES DIRIGEANTS DE CPTS

Depuis plusieurs années, la FCPTS travaille sur le programme VADE-MECUM. A destination des dirigeants de CPTS, il **ambitionne d'apporter toutes les clefs pour diriger une association telle qu'une CPTS.**

Ce programme **n'est pas considéré comme une formation car il est non diplômant mais plutôt comme une sensibilisation.** Cette sensibilisation se constitue d'un module socle, comprenant des connaissances communes de base qui sera réalisé un présentiel. Des modules thématiques seront proposés sous forme de webinaires.

Le déploiement de cette formation a débuté en 2024 dans **2 régions pilotes** : l'Île-de-France et la région Auvergne-Rhône-Alpes. Une session de sensibilisation des accompagnateurs VADE-MECUM sera organisée en mars 2025 afin de déployer le programme en région.

Dans la continuité de cet accompagnement des dirigeants, la FCPTS participe également à la formation DE Porteurs de projets portée par l'EHESP.

## 4.3 Ressources et cartographie

La FCPTS **accompagne les initiateurs de projet CPTS de façon personnalisée.** En fonction de leur demande et des ressources mises à disposition par les ARS de leur territoire et autres organisations locales, la Fédération les oriente, les conseille et les accompagne. Cet accompagnement se fait au moyen d'entretiens téléphoniques, par visioconférence et se traduit par du conseil, des apports méthodologiques, d'outils.

La FCPTS propose un **site web complet, informatif et collaboratif.** Il propose un espace partagé où des outils et des ressources sont à disposition des CPTS adhérentes. Chacun peut être force de proposition pour la création d'une nouvelle page, transmettre des documents en vue de les mettre en partage et à disposition de tous.

En 2024, ce sont près de **68 500 visites** qui ont été réalisées sur le site de la FCPTS. Les pages d'accueil, les cartographies et la page Journées Nationales des CPTS sont les plus visionnées des utilisateurs. Il est de ce fait très important de tenir à jour et d'enrichir ces pages.

La FCPTS met à disposition des outils variés pour les adhérents (espace adhérent du site web). Il s'agit de forums thématiques ou de listes de diffusion par exemple. Ainsi, chacun a accès aux informations et participe librement aux échanges.

### Le déploiement des CPTS

La FCPTS **alimente en continu la cartographie nationale des CPTS** qui propose deux niveaux de consultation : l'un accessible à tout public, l'autre accessible aux adhérents pour encourager et faciliter l'interconnaissance, la prise de contact entre CPTS, le partage d'expériences.

La cartographie accessible à tout public offre la possibilité d'une vision régionale et d'une vision départementale du déploiement des CPTS sur le territoire français.

La cartographie détaillée permet aux adhérents de réaliser des recherches filtrées par taille de CPTS, régions, départements, et thématiques du projet de santé. Cela permet de favoriser les prises de contacts entre CPTS adhérentes. Par exemple, si une CPTS souhaite travailler sur un parcours spécifique, elle peut aisément retrouver via la cartographie détaillée, plusieurs CPTS ayant travaillé sur ce même parcours afin de les contacter et ainsi discuter de la méthodologie et outils utilisés.

**Au 31 décembre 2024, 738 CPTS en fonctionnement ou en construction y sont enregistrées dont 624 avec un ACI signé (source CNAM).**

## Les objectifs de la cartographie nationale des CPTS

- Permettre une **vision nationale en temps réel** du déploiement des CPTS/stades d'avancement
- **Créer une émulation** chez les acteurs de l'ambulatoire et les initiateurs de projets
- **Développer l'interconnaissance des CPTS** et faciliter leur mise en relation

  
Fédération Nationale  
Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

Réunions flash

Présentation de l'outil « MaCAQ », Maxime Beulé

[En savoir plus](#)

  
Fédération Nationale  
Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

Réunions flash

Réunion flash #2 Logiciels informatiques

[En savoir plus](#)

  
Fédération Nationale  
Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

Collège des coordinateurs

Collège des coordinateurs #Groupements employeurs

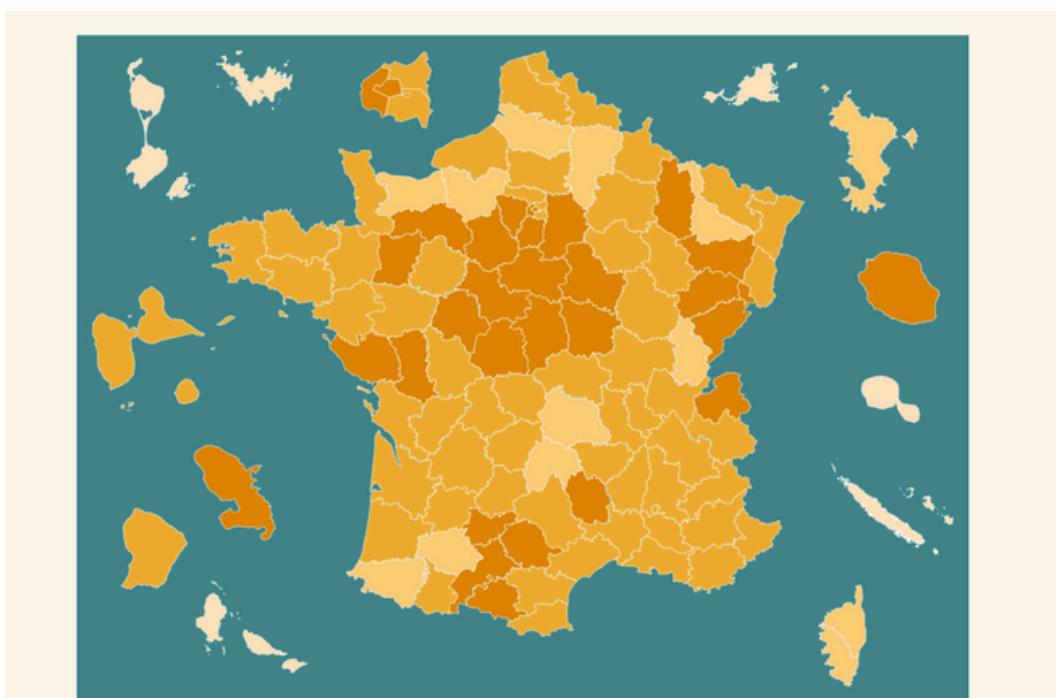
[En savoir plus](#)

### Cliquez sur chaque département !

Découvrez la couverture territoriale des CPTS et leurs projets.

### La CPTS de votre lieu d'exercice ?

Cliquez sur la zone géo, la CPTS s'affichera en haut de la liste.



Un nouveau plan d'accompagnement des adhérents a été réfléchi fin 2024 et validé début 2025 reposant notamment sur une **refonte des ressources sur le site internet de la FCPTS et la mise en place d'un appui juridique**.

# 5. Mission 4 de la FCPTS : fédérer

## 5.1 Les Journées Nationales des CPTS

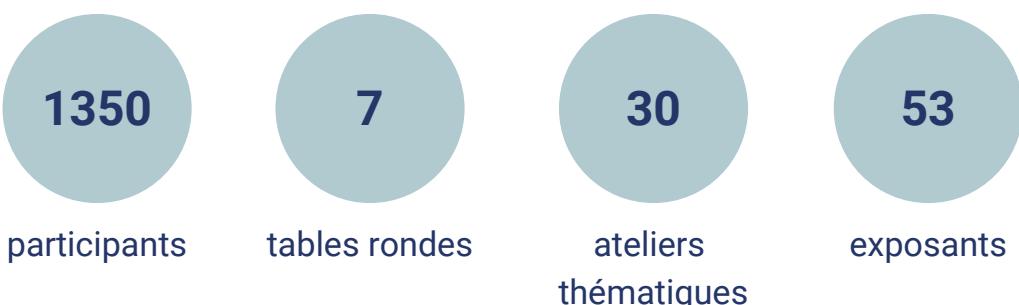
Les Journées Nationales des CPTS sont un rendez-vous majeur qui se tient chaque année sur **deux jours réunissant les professionnels de santé et salariés œuvrant en CPTS, les porteurs de projets de CPTS en création, les institutions et les partenaires des CPTS**. Ce lieu de rencontre unique est l'occasion de favoriser le dialogue et la coopération entre professionnels, fondés sur le retour d'expériences et le partage d'expertises.

Grâce à un **programme riche en conférences, ateliers et moments conviviaux**, les participants peuvent acquérir de nouvelles connaissances, découvrir des approches innovantes et s'inspirer d'initiatives réussies. Les Journées Nationales des CPTS sont un véritable lieu de réflexion collaborative, où les savoirs se croisent et se complètent pour contribuer à répondre aux défis actuels du système de santé.

Un **espace dédié aux exposants est également proposé**. Chaque année, ce sont une cinquantaine de sociétés ou associations qui viennent présenter leurs produits ou services à destination des CPTS.

D'année en année, l'évènement voit son succès grandir, l'édition 2023 a réuni 800 participants à Auxerre, l'édition 2024 plus de 1350 participants à Tours et cette future édition à Montpellier, prévoit d'accueillir 1500 participants.

### Quelques chiffres pour 2024



## Quelques images



## L'affiche officielle



Le programme 2024



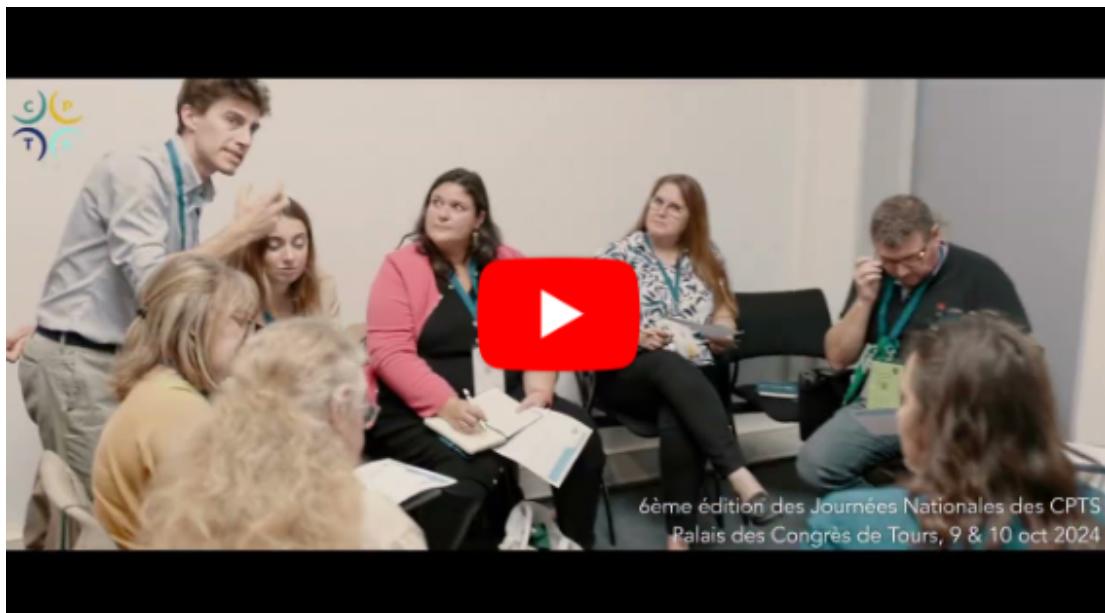
Fédération Nationale  
Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

[www.fcpts.org](http://www.fcpts.org)



Rapport d'activité 2024

## L'aftermovie de l'évènement



### 5.2 La journée des industriels

La « Journée des Industriels » est un **événement permettant aux industriels de présenter leurs offres digitales aux adhérents de la FCPTS** : outils de communication, agendas partagés, gestion des soins non programmés, outils de coordination...

Depuis 2021, la FCPTS a organisé 4 éditions de cet événement, offrant ainsi aux CPTS, l'opportunité d'assister à des présentations détaillées et à des démonstrations en direct des outils proposés par les industriels.

Ce sont **10 industriels** qui se sont relayés de 13h30 à 17h00 pour présenter leurs offres.

# 6. Les perspectives 2025

Les travaux déjà engagés vont perdurer en 2025 et d'autres seront également lancés. La feuille de route 2025 de la FCPTS est la suivante :

## PROJETS THÉMATIQUES

### Santé environnementale

Responsables élus : Delphine Secret Pouliquen et Jean-François Moreul

Responsable salariées : Céline Girard-Lépine

### Santé mentale

Responsables élus : Marie-Hélène Certain, Alice Perrain et Jean-François Moreul

Responsable salariées : Céline Girard-Lépine

### Relations ville-hôpital

Responsables élus : Delphine Secret Pouliquen, Pascal Dureau, Jean-Philippe Brégère

Responsable salariées : Mylène Rouzaud-Cornabas et Céline Girard-Lépine

## PROJETS TRANSVERSAUX

### Déploiement de VADE-MECUM

Responsables élus : Marie-Hélène Certain et Pascal Dureau

Responsable salariées : Céline Girard-Lépine

### Évaluation des CPTS : périmètre d'intervention et mesure d'impact

Responsable élus : Delphine Secret Pouliquen

Responsables salariées : Mylène Rouzaud-Cornabas et Céline Girard-Lépine

### Facilitation de la recherche en CPTS

Responsables élus : Jean-Marc Franco et Pascal Dureau

Responsable salariées : Mylène Rouzaud-Cornabas

### ACI-3

Responsables élus : l'ensemble du Bureau

Responsable salariées : Mylène Rouzaud-Cornabas

## **Travail parlementaire**

Responsables élus : Delphine Secret Pouliquen et Jean-François Moreul

Responsable salariées : Mylène Rouzaud-Cornabas

## **Expertise juridique**

Responsables élus : Pascal Dureau, Sébastien Adnot et Nicolas Djetcha

Responsable salariées : Mylène Rouzaud-Cornabas

## **Définition et déclinaison d'une stratégie de communication**

Responsable élus : Sophie Pierrard

Responsable salariées : Elsa Croguennec

## **Journées Nationales des CPTS**

Responsables élus : Delphine Secret Pouliquen, Sophie Pierrard et Jean-François Moreul

Responsables salariées : Elsa Croguennec

## **Animation du réseau FCPTS**

### **Tour de France de la FCPTS**

Responsables élus : Sophie Pierrard

Responsable salariées : Céline Girard-Lépine

### **Le Collège des Coordinateurs**

Responsables élus : Ludivine Gauthier et Mathieu Arnau

Responsable salariées : Céline Girard-Lépine

### **Accueil et accompagnement des (nouveaux) adhérents**

Responsables élus : Sophie Pierrard

Responsable salariées : Céline Girard-Lépine et Christelle Alves Da Cunha

### **Restructuration du site internet**

Responsables élus : Delphine Secret Pouliquen et Sophie Pierrard

Responsable salariées : Elsa Croguennec